L'ASSEMBLÉE DE LAPRAIRIE

Discours de sir A. P. Caron

M. le Président,
Messieurs,

En présence de cette immense assemblée, il m'est difficile de trouver des mots pour vous exprimer toute ma gratitude pour l'honneur qui m'a été fait par votre gracieuse invitation. Il n'est pas éloigné le temps où M. Laurier disait qu'il n'y avait plus de bleus. S'il avait été présent aux pique-niques de Joliette et de Nicolet, s'il pouvait comme moi promener les yeux sur cette vaste multitude, il serait bien forcé de reconnaître que les bleus sont encore ceux qui constituent la majorité de la nation.

Vous avez parlé dans votre adresse de bienvenue de la prospérité qui règne par tout le pays, grâce à la sage administration du gouvernement conservateur. Laissez-moi vous dire qu'en cela le parti conservateur n'a fait que remplir les promesses faites, les engagements pris en 1878. A cette époque, sir John Macdonald demandait au gouvernement Mackenzie une loi qui protégeât le travail au Canada contre la concurrence du travail étranger. Sur le refus de M. Mackenzie de se rendre à cette demande, sir John Macdonald s'engagea, advenant son retour au pouvoir, à remédier aux maux de la situation en empêchant les fabricants américains d'inonder notre pays de leurs produits. C'est ce qui devait, en effet, nous permettre d'assurer du travail à nos ouvriers.

Vous savez que ce n'est pas chose facile d'attirer les capitaux et de les induire à s'engager dans des entreprises nouvelles. Grâce à la protection toutefois, nos centres commerciaux ont pris, en 1878, un essor dont les heureux résultats ont été éprouvés jusque dans nos campagnes les plus reculées. Le surcroit dans le nombre des ouvriers des villes et dans l'échelle de leurs salaires a provoqué à son tour un surcroit dans la production agricole, appelée à fournir les articles de consommation les plus nécessaires à la vie.

Ce n'est pas parce que je vous le dis que vous devez le croire ; ouvrez plutôt les livres bleus, les documents officiels et vous y trouverez la preuve de ce que j'avance. Vous y trouverez notamment—fait qui suffirait à lui seul à confondre nos adversaires—que nos exportations égalent presque nos importations aujourd'hui.

L'explication d'une pareille révolution dans la condition des affaires commerciales au Canada n'offre plus de difficulté quand on songe que nos exportations de bestiaux rapportent à elles seules plus de $24,000,000.

Peuple de cinq millions à peine nous sommes déjà au cinquième rang dans le monde comme puissance maritime

Consultez le marché anglais où se placent les emprunts du monde entier. Grâce à la politique conservatrice notre crédit y est tel que nous avons pu y contracter un emprunt à 3½ pour cent quand d'autres nations plus fortes en nombre que nous paient beaucoup plus cher. Croyez-vous que si cette politique était ce que les libéraux la disent être nous aurions pu contracter un emprunt à un taux aussi peu élevé ?

Si nous avons une dette publique, il ne nous est pas indifférent de savoir qu'elle n'est pas comme dans la plupart des autres pays une dette du sang. Elle a été contractée pour des travaux publics qui dans le cas de représailles, ou mieux d'hostilités commerciales de la part des Etats-Unis à l'égard du Canada, nous permettront de servir notre trafic du Pacifique à l'Atlantique sans être à la merci du peuple américain. Et qu'on n'oublie pas que le chemin de fer du Pacifique—car c'est de lui que je parle—a été construit cinq ans plus tôt qu'il ne devait l'être.

J'aborde maintenant un sujet auquel je n'aurais peut-être pas songé sans la persistance que mettent certains organes libéraux à le tenir devant le public. Dans leur haine aveugle contre un adversaire, ces journaux me font un crime de la décoration que Notre Souveraine Dame la Reine m'a fait l'honneur de me conférer. L'un d'entre eux est allé jusqu'à dire que cette décoration je l'avais ramassée dans le sang de Riel.

Je n'ai jamais parlé de ces choses encore mais je profite de l'occasion qui m'est offerte de réfuter une fois pour toutes de pareilles accusations. Or, je vous dirai que cette décoration que mes adversaires aimeraient tant à rattacher à la mort de Riel, m'a été décernée trois mois avant l'instruction du procès de Régina. Elle m'a été décernée moins je le crois pour mes mérites personnels que pour les services rendus par nos milices à la couronne anglaise.

Au reste, M. Mercier n'a-t-il pas lui-même offert une médaille au soldat qui s'était le plus distingué au Nord-Ouest pendant la campagne ? Ce n'est pas, à la vérité, sans un certain étonnement que ce soldat a dû lire les discours prononcés subséquemment par le chef libéral, discours où la décoration décernée à celui qui avait organisé la défense était représentée comme teinte du sang de Riel. Malheureusement pour M. Mercier sa médaille reste tout comme ses discours.

De la presse canadienne, passons à la presse américaine. Je lisais l'autre jour dans un journal de New-York, le *Sun*, un compte-rendu fantaisiste d'une excursion faite au Canada par un Américain, et dans lequel il était dit que tous les Canadiens sont annexionnistes. Je n'aurais pas songé peut-être à relever ce mot s'il ne s'était formé aux Etats-Unis dans ces derniers temps toute une croisade pour conquérir le Canada à l'annexion. Dieu merci, nous sommes les descendants de ceux qui, aux jours glorieux de 1812, repoussaient victorieusement, les armes à la main, les avances de ceux qui voulaient les entraîner de force dans l'Union americaine. Au reste, ne sommes-nous pas mieux aujourd'hui sous le régime constitutionnel et avec notre autonomie propre que nous ne le serions sous la constitution américaine. Soyons plus que jamais conservateurs, s'il tant est que nous veuillions conserver ce qui nous a sauvés dans le passé.

Permettez-moi, en terminant, de vous donner un avis : ne vous laissez pas entraîner dans cette croisade qui se poursuit aux Etats-Unis. Nous avons fait tout ce que nous pouvions sans manquer à notre dignité pour rester en bons termes avec les Etats-Unis. Que le peuple nous prête main-forte et nous réussirons, je l'espère, à passer à travers ces difficultés avec profit pour les contribuables et quelque honneur aussi pour le nom canadien.

Discours de l'honorable M. Chapleau

M. le Président,

Si vous n'étiez pas si jeune, je vous dirais des choses désagréables, pour m'en avoir dit de trop flatteuses. Je vous dirais que quand on a écrit et préparé une adresse comme celle que vous venez de nous présenter et qui contient l'exposition de la politique du pays, il n'est pas permis à un homme humble comme moi d'entendre des compliments comme ceux que vous venez de me faire. Mais comme vous n'aviez que sept ans quand je parlais pour la première fois dans ce comté, je vous pardonne.

Bien des choses sont changées depuis ce temps, mais ce qui n'a pas changé, c'est la moralité, l'intelligence et l'esprit public du peuple de ce pays. Cela ne changera jamais. Les grands principes restent toujours et pas un peuple ne les symbolise mieux que le nôtre.

Les principes conservateurs ont été la cause de la richesse et de la prospérité de ce pays. Je le répète après vous, sans arrière pensée, sans amertume. J'ai été à une école où j'ai appris avant tout que c'est en respectant nos adversaires que l'on gagne le respect de soi-même.

Voilà comme je me présente devant vous : comme un ancien. Les fautes que j'ai commises, mes amis les oublient, mes adversaires n'y songent pas trop longtemps. Je n'ai dû mes succès qu'à la sympathie de mes amis, et le peuple que j'aime m'a toujours écouté même lorsqu'il ne m'a pas suivi.

C'est une vive satisfaction pour moi de me trouver au milieu de vous. Des reporters m'ont demandé les notes de mon discours, je leur ai répondu que je n'en avais pas, mais que je les trouverais sur la figure de mes auditeurs.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ces réunions politiques que nous convoquons dans toutes les parties du pays. Ce n'est pas la curiosité de voir les chefs et d'entendre de beaux discours qui vous amènes ici. On y vient comme les Romains allaient jadis à leurs comices populaires, pour entendre dire à des hommes qui ont vieilli dans la politique, qui ont l'expérience des affaires, ce qu'ils pensent de l'état actuel du pays. Nous venons parler de politique sans faire de politique. C'est pourquoi en venant ici, vous ne devez avoir ni défiance, ni crainte. Nous n'allons pas dire de mal de nos adversaires, mais nous voulons parler, à des gens qui viennent à nous de bonne foi, des grandes questions qui intéressent le pays.

Quelles sont les questions du jour ? Il y en a beaucoup, et l'opinion publique est en ce moment très agitée.

Il y a d'abord les questions provinciales et je laisse à vos chefs de la législature de Québec de vous les exposer.

Une grande question qui agite vivement l'opinion publique en ce moment, est la question des pêcheries dans la nouvelle phase où l'a fait entrer le message du président Cleveland, au sénat des Etats-Unis, connu sous le nom de *Retaliation Message* ou message de représailles. Je n'ai ni le temps ni le désir d'entrer dans l'exposé des faits qui ont amené nos difficultés avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries. Qu'il me suffise de vous dire que nous avons avec les Etats-Unis un traité dont nous avons strictement observé les termes. Les Américains se plaignaient que ce traité était trop dûr pour eux. Trop dûr !..... Nous sommes-nous plaint du traité d'Ashburton qui nous enlevait tout l'Etat du Maine, ce beau territoire qui nous appartenait et qu'une grande faute diplomatique seule a pu céder à nos voisins,—du traité d'Ashburton par lequel les Américains augmentaient leur territoire d'une partie de la vallée du Lac des bois et d'autres parties de notre pays. Trop dûr, il l'était ce traité, et pourtant nous l'avons respecté comme des hommes d'honneur qui considèrent comme sacrés les engagements qu'ils prennent. Quand nous avons fait un marché, quelque désavantageux qu'il fût, nous l'avons tenu et le pays tout entier a eu le noble orgueil et la loyauté de ratifier les actes de ses représentants.

Ce ne sera pas mon opinion sur la valeur, sur la franchise, sur les motifs ou sur l'effet du message du président Cleveland qui changera quelque chose sur la question. Mais comme tout homme bien pensant doit le dire, je ne crois pas que cet acte du chef de la république voisine fasse honneur à lui-même ou à la nation qu'il représente. A la suite des difficultés dont j'ai parlé, des ouvertures furent faites par le secrétaire d'état des Etats-Unis, M. Bayard, à notre collègue sir Charles Tupper en vue de régler ce différend. Le résultat de ces ouvertures fut que le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement anglais ont nommé des commissaires pour régler ces difficultés, et un traité fut conclu entre les deux pays. Ce traité fut accepté à l'unanimité par le parlement du Canada, même par les libéraux qui comprirent que les divergences de parti doivent disparaître devant les grands intérêts nationaux. Le traité fut aussi accepté par le Congrès des Etats-Unis, mais refusé par le Sénat. Je suis étonné, messieurs, que le Sénat des Etats-Unis, qui est composé d'hommes éminents, qui est certainement un des corps délibératifs les plus importants du monde entier, qui a le pouvoir de faire des traités internationaux,—pouvoir généralement laissé au Souverain chez les autres peuples,—ait commis une faute qui restera comme une tache au front de la nation américaine. Cette faute est d'avoir délibérément préféré les intérêts mesquins d'un succès électoral aux intérêts généraux de deux grandes nations. Le président Cleveland a risqué la dignité de sa position et mis en péril les bonnes relations qui existent entre le Canada et les Etats-Unis pour satisfaire un dépit politique dont nous n'étions nullement la cause.

Lui, chef d'un des plus grands peuples du monde, il a envoyé son message au senat, sans songer que c'était lui-même qui avait demandé le traité, comme il l'annonçait dans son message au Congrès. Ils l'ont demandé et le traité a été conclu ; et ce sont eux qui refusent de le ratifier ; bien plus, ils veulent nous punir pour leurs divisions politiques quand nous avons mis de coté les nôtres. Pourquoi alors cette politique de vengeance, politique étroite, mesquine, indigne d'un peuple qui se pique d'orgueil national. Ce qui restera de ce message, c'est ce caractere étrange : le président menace les hommes qu'il avait invités à traiter avec lui et qui étaient arrivés à une entente avec ses représentants. C'est une inconséquence que l'histoire inscrira dans ses annales. Cette conduite porte déjà ses fruits : on a voulu faire de cette question un instrument politique, et cet instrument se retourne contre ceux qui s'en sont servis. Aux Etats-Unis comme ailleurs, on a le respect des hommes qui tiennent à leur parole, qui sont conséquents avec eux-mêmes. Le peuple peut se laisser tromper parfois, mais ce qu'il aime chez ses chefs, c'est la fermeté, le courage, la loyauté. Là-bas, c'est comme ici. Le Président verra qu'en édictant son message, il n'est pas allé au fond du sentiment public, il n'a pas consulté le coeur de la nation.

Dans tout ceci, on se demande ce que fera notre gouvernement ? L'intérêt du peuple doit être la loi suprême de tout gouvernement. L'intérêt du peuple, l'intérêt bien compris des cinq millions d'hommes qu'il dirige, sera la règle de conduite du Conseil Privé à Ottawa. Une dignité calme, un esprit de conciliation allié à une fermeté sans fanfaronnerie sera toujours notre guide dans l'examen de ces graves questions.

On nous accuse aujourd'hui, on nous prodigue les injures, la calomnie. Ce n'est pas nouveau. Dans cette même question, lorsque nos représentants s'efforçaient à Washington d'amener une entente équitable pour tous, les libéraux nous accusaient de tout vendre, de tout trahir. A présent, on ne dit pas que nous avons vendu notre pays aux américains pour plaire à l'Angleterre, mais on contenance les ennemis que nous avons chez nos voisins. Pourtant les libéraux ont voté avec nous : cela leur arrive souvent de voter mal ; cette fois, donnons-leur le crédit d'avoir bien voté et d'avoir seulement été inconséquents avec leur conduite ordinaire.

Nos représentants étaient des hommes sages ; ils ont compris que les concessions attirent les concessions ; que la justice appelle la justice. Ils en sont arrivés à une entente satisfaisante pour tous les hommes bien pensants. Qu'en disent aujourd'hui nos adversaires ? J'ai ici un reproche à faire à M. Laurier, c'est d'avoir dit dans Ontario, au moment où le moindre froissement ou la moindre étincelle pouvait allumer la guerre—guerre dont nous aurions à supporter les frais de sang et d'argent ; — a un moment critique où notre gouvernement, — aidé de l'Angleterre qui a agi comme une véritable mère en nous disant : Non, mon enfant, jamais je ne permettrai que tu sois bafoué, — faisait tous ses efforts pour bien conduire sa barque, — c'est d'avoir dit dans Ontario que c'était notre gouvernement qui avait tort, qui avait provoqué les difficultés par sa mal-administration et sa violence. Est-il pardonnable, je vous le demande, messieurs, est-il pardonnable à un homme bien doué comme l'honorable M Laurier, quand son pays est au milieu de la lutte, de dire à ses adversaires : — Continuez, je vais vous aider ! — Aussi la punition ne s'est pas fait attendre. Il a été blamé par ses amis d'Ontario, ces *grits* peu scrupuleux pourtant, par le *Globe* lui-même. Tant pis pour lui, au moins, il ne l'a pas volé, cette fois.

Parmi les questions fédérales il y a aussi la protection, acceptée par le pays en 1878 et combattue aujourd'hui avec le cri de la réciprocité commerciale. Chose étrange, aux Etats-Unis, où les démocrates ont établi un tarif d'une moyenne de 42 pour cent, les démocrates sont accusés par les républicains d'être libre-échangistes. Au Canada où la moyenne des droits est d'environ 20 pour cent, nous sommes accusés d'être des protectionnistes outrés. L'honorable M. Laurier est un de mes amis personnels ; c'est un très bel orateur, un grand parlementaire et un homme très distingué. Politiquement il est libre-échangiste aujourd'hui, bien qu'il fut protectionniste en 1872. Voici ce qu'il disait alors :

" Il y a déjà bien des années, le grand " patriote que nous venons de perdre, l'ho- " norable L. J. Papineau, cherchant un " remède aux maux d'alors, résumait sa " politique à ce sujet dans ce simple pré- " cepte : "Il ne faut rien acheter de la mé- " tropole." Je suis d'opinion que cette " politique s'impose à nous aujourd'hui " avec autant de force qu'à l'époque même " où elle était formulée. C'est pour " nous, canadiens d'origine française, un " devoir de créer une industrie nationale. " La principale cause du mal dont nous " souffrons, vient de ce que jusqu'à présent " la production du pays n'a pas égalé sa " consommation."

En 1871, M. L. O. David avait formé un parti dont la politique avait pour premier article, la protection. Sur cette politique fut basé le programme de M. Jetté, qui était candidat dans Montréal-Est contre sir George Cartier. On fut obligé pour la circonstance de cacher MM. Dorion, Doutre, Laflamme et compagnie, qui étaient libres-échangistes, et on triompha. Mais à peine la lutte était-elle finie que les vainqueurs s'éclipsaient pour faire place aux libres-échangistes libéraux qui reparaissaient après le triomphe.

En 1878, M. F. X. Archambault, libéral en politique, mais protectionniste ardent, se présentait dans Montréal-Est contre le regretté M. Coursol. Il fut battu parce que M. Coursol appartenait au parti qui voulait donner au pays la politique nationale de protection.

L'ouvrier comprend que c'est là pour lui la grande source de prospérité ; il sait que, s'il y a des manufactures, il y a de l'ouvrage, et que s'il y a de l'ouvrage, les familles ouvrières en bénéficient. L'ouvrier ne craint pas les rudes labeurs, mais il craint de rester à ne rien faire. Voilà pourquoi il préfère les hommes qui viennent franchement à lui, avec une politique définie, à ceux qui n'ont de principes que comme expédients.

J'entendais dernièrement M. Laurier dire que depuis huit ans, la valeur de la propriété foncière n'a pas augmenté dans la province de Québec, et cela à cause de la protection. J'en appelle à vous tous, messieurs, n'est-ce pas calomnier la province de Québec que faire une semblable assertion. Il n'y a qu'à prendre les évaluations des grandes sociétés de prets sur propriétés foncières, de ces sociétés plutôt portées à diminuer la valeur des propriétés qu'à l'augmenter, et l'on voit que depuis 8 ans, sous le régime de protection, la propriété fonciere dans le district de Montréal a augmenté de 20 à 25 0/0.

En 1875, sous le régime libéral, nous ne pouvions lutter avec les Etats-Unis qui inondaient de leurs produits notre marché. On vendait les marchandises américaines à moins que le prix coûtant. Nos industries étaient écrasées par la concurrence étrangère. Nos ouvriers n'avaient pas d'ouvrage, pas de pain. Qui ne se rappelle cette époque sinistre à la suite de laquelle le peuple a chassé du pouvoir les hommes qui avaient dans leur imprévoyance, refusé d'adopter une politique favorable à notre pays ! Et que veulent aujourd'hui ces mêmes hommes ? Nous ramener au régime libre échangiste, au moment où nos industries prennent de la force et vont bientôt atteindre le jour où elles pourront soutenir la concurrence étrangère. Quelques-unes sont déjà puissantes, d'autres s'affermissent de jour en jour. Maintenons cette politique qui établit parmi nous une chaine de prospérité qui s'étend à toutes les classes du peuple. Le manufacturier prospere et donne de l'ouvrage à l'ouvrier. L'ouvrier gagne et peut acheter sur le marché les produits de la terre. Le cultivateur écoule ses produits, et tout le monde se ressent des bienfaits de la protection. N'ouvrons pas la porte à nos voisins ; ils sont orgueilleux et pas scrupuleux ; ils ne veulent pas nous faire la guerre à coups de fusil ; ce n'est pas dans leurs habitudes, mais ils la feraient à coups de dollars. Avec les millions de surplus qu'une taxe exagérée jette tous les ans dans le trésor américain, le gouvernement des Etats-Unis pourrait aider les manufacturiers américains à nous faire une concurrence qui serait désastreuse. Accordons une réciprocité modérée pour les produits bruts, pour les produits que nous ne pouvons manufacturer, mais protégeons sagement nos industries contre celles de l'étranger.

Les libéraux ont essayé toutes les cordes pour arriver au pouvoir depuis 1872. Après avoir été protectionnistes, libre-échangistes, puis protectionnistes, ils sont aujourd'hui pour la réciprocité commerciale. Je n'aime pas plus les renégats politiques que les renégats de principes : il faut se garer de ces gens-là, ils ne sont pas fiables.

Avant de terminer, je veux, Messieurs, profiter de cette occasion pour répondre à certaines accusations portées contre nous, Canadiens-français. Je n'ai pas de fanatisme contre les Anglais ; je les respecte, je les aime, et je mets en pratique la grande leçon de respect et de tolérance que notre hiérarchie religieuse a donnée après la conquête, respect à l'autorité, tolérance pour les autres croyances, afin de devenir le grand peuple que nous sommes aujourd'hui. Il ne faut cependant pas, par tolérance, abdiquer toute dignité, et quand on nous attaque comme Français ou comme catholique, notre voix doit s'élever dans une fière et énergique protestation. Un homme qui porte le nom de Goldwin Smith et qui conduit, de concert avec l'honorable M. Laurier, la campagne libérale pour la réciprocité commerciale, est une ennemi juré de notre race. Savez-vous pourquoi il veut la réciprocité illimitée, c'est pour nous enlever notre langue et notre religion. Ecoutez-le :

" Par la simple augmentation de la " population, les races inférieures (li- " sez *françaises et catholiques*) sem- " blent en bonne voie de supplanter " les races supérieures dont les maria- " ges sont limités par l'orgueil social " dont les femmes évitent souvent la " maternité. L'avenir est sombre, car rien " n'est plus opposé à la civilisation anglo- " saxonne que la civilisation française et " catholique, considérant que les français " catholiques trouvent des alliés sur le " continent parmi les catholiques irlan- " dais, allemands et italiens, qui sont très " forts parmi nous. Il n'y a apparemment " rien non plus qui puisse arrêter l'expan- " sion française si ce n'est de réunir et " d'assimiler des forces plus puissantes " que celles qu'exercent les anglo-saxons " et les protestants ou qu'on puisse espé- " rer voir exercer par eux."

Et M. Goldwin Smithajoute : "La vérité " est que notre seule chance de modifier " l'élément français et d'arrêter son ex- " pansion parmi les races étranges paraît " être de le livrer à la toute puissance de " l'élément anglais de ce continent qui sera " peut-être assez fort pour accomplir cette " œuvre d'assimilation, tandis que les An- " glais du Canada seuls ont montré qu'ils " étaient trop faibles pour cela."

Voilà le but que se propose l'associé politique de M. Laurier en faisant des campagnes pour la réciprocité commerciale.

Cela me rappelle, Messieurs, une histoire bien drôle qu'on lit dans l'opérette de Geneviève de Brabant. Deux assassins avaient été chargés de la tuer, mais au moment d'accomplir leur crime, l'un d'eux se met à réfléchir et dit à son compagnon : "Mais, nous ne pouvons pas la " tuer. Si nous la tuons, son sang va re- " tomber sur nous."—"C'est vrai, dit l'autre, on ne peut pas la tuer."—"On ne peut pas la tuer—reprend le premier, après un instant—mais on peut la *neyer* (noyer)." C'est un peu comme M. Goldwin Smith : il ne peut pas tuer la race canadienne-française, mais il veut la *neyer*. Soyons tranquille, messieurs, pas plus que Geneviève de Brabant, la patrie canadienne-française ne mourra. Le maronis de Lorne disait que le Canada possédait, dans ses différentes races, les éléments nécessaires à la formation d'un peuple grand et fort. J'ai l'orgueil de penser avec lui que notre race apporte son contingent dans cette diversité d'éléments qui doivent forcément concourir ensemble au progrès de notre patrie commune.

La décoration qui brille sur ma poitrine, décoration dont je suis fier, me rappelle mon origine, me dicte l'affection que je dois à ma race et à ma nationalité. Elle ne m'a jamais enseigné et elle ne m'enseignera jamais la déloyauté, la trahison. Je la porte avec orgueil comme l'emblème de l'honneur. Mon amour pour la vieille France n'a jamais faibli mais elle n'a jamais été cause qu'un soupçon de déloyauté envers la couronne britannique ait germé dans l'esprit de mes concitoyens anglais contre moi. Au contraire, ils auraient eu droit de me mépriser s'il en avait été autrement. Je défie le *Globe* et tous ses satellites de trouver dans mon passé, dans ma carrière politique qui couvre maintenant plus d'un quart de siècle, une parole dite, un mot écrit contre les droits du trône ou l'honneur du drapeau. Et si jamais on écrit l'histoire de ma vie, toute modeste qu'elle pussse être, ce sera mon éloge d'y trouver constamment réunis ces deux grands sentiments canadiens-français, l'amour de la France et la fidélité à l'Angleterre.

LAMBTON—Une demande aux fins de détacher de la municipalité de Saint-Romain de Winslow les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du premier rang du canton d'Aylmer, ainsi que le lot No. 1 du rang A du canton de Lambton, et les annexer à la municipalité de Saint-Vital de Lambton, pour les fins scolaires, et de rescinder l'arrêté en conseil du deux septembre 1880, a été publiée dans la *Gazette Officielle* de Québec.

D. GARDNER & CIE | **D. GARDNER & CIE**

Faites vos achats dans les magasins où vous êtes sûr d'en avoir pour votre argent.

VOTRE CHOIX SUR UN

FONDS DE MARCHANDISES

DE

$100,000

IMPORTEES DE PARIS, LONDRES ET NEW-YORK

MANTEAUX POUR DAMES, MODES, LINGE DE CORPS POUR DAMES BONNETERIE, GANTS, ETOFFES A ROBES, SOIERIES,

TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, NATTES, PAILLASSONS, STORES POUR FENETRES,

Venez vous enquérir de nos prix avant de faire vos achats ailleurs.

D. GARDNER & CIE | **D. GARDNER & CIE**

66 & 68 RUE SPARKS

HABITS DE CHOIX

NOUS FAISONS DE L'HABILLEMENT POUR HOMME

UNE SPECIALITE

P. O'Reilly

Nos 269 et 271, rue Wellington

OTTAWA.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en main : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des plus importantes sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Par envoi par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresser : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune autre préparation.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

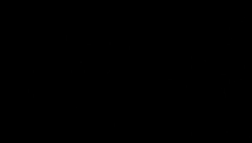

JOSEPH LANDREVILLE

401 Rue Sparks

Bourses de louage. Chevaux et voitures de premier ordre. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

— MANUFACTURIERS DE —

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, Etc

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

MEUBLES !

MEUBLES !

Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de

BONNE QUALITE

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

36, 38, 40, 42, 44

RUE O'CONNOR, Près de la Rue Sparks

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre métier, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles du genre de quincailleries et ferronneries, c'est **PATINS !**

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig
Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage

ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—o

TAPIS ! TAPIS

Prélarts, Sommiers élastiques, Matelats, Voitures d'Enfants, Chaises de repos et Sofas

Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez

W. DAVIS

222 RUE WELLINGTON

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— LA PLUS —

GRANDE MANUFACTURE

— DE —

BALANCES

— DU —

CANADA

Au delà de 100 différents genres et de :

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), *Tiroirs à argent.*

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, RUE ESPLANADE 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le Journal LE CANADA.

T. J. SEATON

HORLOGER ET BIJOUTIER

Marchand de montres d'or et d'argent, pendules, anneaux et bijoux de toute sorte. Tous les ouvrages sont garantis.

Nos 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX
VITRES,

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL